

Les bibliothèques municipales en France aujourd'hui

de Anne-Marie Bertrand

En France, comme partout, les bibliothèques évoluent très vite : confrontées à la révolution numérique mais aussi à l'évolution des pratiques culturelles, à la massification de l'université, à l'urbanisation presque achevée, en bref à une population dont les attentes, les goûts et les compétences ont radicalement changé, elles sont très différentes de ce qu'elles étaient il y a 40 ou 50 ans.

Du « retard français » à la modernisation

Pendant tout le vingtième siècle, les bibliothèques françaises ont vécu sous le signe du retard. Un retard bien réel, par rapport aux bibliothèques des pays développés comparables.

Depuis le début du XXe siècle, alternent déplorations et imprécations. Ainsi, Eugène Morel qui tonne contre les « musées de livres » et contre les institutions charitables : « Le temps est venu, après un demi-siècle d'efforts qui triomphent aujourd'hui en Angleterre, en Amérique, de concevoir la lecture comme un service public, municipal, analogue à la voirie, aux hôpitaux, à la lumière¹ ». Ainsi, 80 ans plus tard, Jacqueline Gascuel qui, à l'appui d'un dossier sur les bibliothèques publiques, présente des statistiques redoutables : en 1975, la bibliothèque de Nice, 300.000 habitants, a la même activité que celle de Boston, 300.000 habitants, en 1875². Elle s'interroge abruptement : « Est-ce faire preuve d'impatience que de relire Eugène Morel et de constater que nous avons un siècle de retard ? ». Et, l'année suivante, se désespère : « Combien de siècles faudra-t-il encore pour que nous ayons rattrapé nos collègues anglo-saxons ? »³.

Mais aussi un retard rhétorique qui, pendant toute cette période, a servi à plaider pour l'émergence de nouveaux moyens, de nouveaux programmes, d'une nouvelle ambition : « Un schéma discursif durable est ainsi mis en place : dire l'importance décisive de la lecture publique dans une nation démocratique et éclairée ; reconnaître l'état insatisfaisant de la situation actuelle (héritage du passé, conséquence de la crise, ou de la guerre, ou des faiblesses du gouvernement précédent) ;

ANNE-MARIE BERTRAND, École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, e-mail anne-marie.bertrand@enssib.fr.

1 Eugène Morel, *Bibliothèques*, Mercure de France, 1908.

2 Jacqueline Gascuel, *Avant-propos*, «Bulletin d'informations de l'ABF», 1979, n° 103, 2^e tr.

3 *Réflexions incongrues à propos de quelques chiffres ou le triomphe des grands nombres*, «Bulletin, d'informations de l'ABF», 1980, n.107, 2^e tr.

annoncer que cela ne saurait durer; relever les signes qu'on a d'espérer [...]. Le temps passe: dix ans, trente ans, cinquante ans plus tard, on retrouve le même discours, pétri de la même farine⁴ ». Et toujours le même retard...

Or, depuis les dernières décennies du XXe siècle, ce retard se résorbe et les bibliothèques françaises connaissent une phase de développement sans précédent.

Le mouvement de développement

C'est dans les années 1970, avec une accélération dans les années 1980, que ce mouvement a démarré. La raison du décollage est que, enfin, dans ces années 1970, les bibliothèques publiques ont réussi à susciter l'intérêt de la classe politique, celui du gouvernement au niveau national mais surtout celui des élus locaux, ceux qui peuvent décider d'investir des idées, de l'argent, du temps, de l'énergie, de la réputation dans les bibliothèques de leurs villes.

En effet, la stagnation très longue qu'on connue les bibliothèques françaises est très largement due au désintérêt des pouvoirs publics à leur égard. Etablissements élitistes (la Bibliothèque Nationale, les bibliothèques municipales savantes) ou misérabilistes (les bibliothèques populaires), elles n'étaient pas considérées comme des enjeux ni des outils des politiques publiques. La Libération, l'élargissement du périmètre de l'action publique, le baby-boom, la nécessité d'une politique éducative volontariste, les Trente Glorieuses : voilà, en un raccourci rapide, le socle sur lequel le développement des bibliothèques s'est fondé.

Cet environnement favorable, côté Etat, a été conforté par le développement des collectivités territoriales : depuis les années 1970, les villes, puis les départements, puis les régions, ont eu les moyens (politiques, financiers, d'expertise) de concevoir et de mener leurs propres politiques. L'émergence des politiques culturelles locales était un préalable nécessaire à l'essor des bibliothèques municipales.

Ce développement a épousé un « modèle » de bibliothèque à la française (la fameuse « médiathèque »), dont les composantes sont la qualité architecturale, la richesse des collections, la médiation d'un personnel qualifié et un projet culturel. Modèle d'abord décliné dans les bibliothèques municipales, puis dans les bibliothèques universitaires. L'augmentation spectaculaire de la fréquentation⁵ est une réponse à cette amélioration sensible de l'offre en matière de bibliothèque. Offre sur le territoire, avec un nombre désormais important d'équipements (plus de 3000 bibliothèques municipales, sans compter les relais des bibliothèques départementales) ; offre de collections, diversifiées au fur et à mesure de l'évolution technique (les CD, les DVD, la documentation numérique, Internet,...) ; offre de services (formation des utilisateurs, services à distance, matériel pour handicapés visuels, etc.).

Ce modèle a deux grandes vertus : il a une application modulaire et territoriale (il peut s'appliquer aux grandes comme aux petites villes, aux sections des bibliothèques universitaires comme, jusqu'à un certain point, à la Bibliothèque nationale) ; c'est un projet démocratique (il a vocation à s'ouvrir au plus grand nombre d'utilisateurs possible), loin d'une déclinaison aristocratique, et justifie donc l'intérêt des pouvoirs publics.

4 Anne-Marie Chartier – Jean Hébrard, *Discours sur la lecture (1880-1980)*. Paris : BPI, 1989, p. 78-79.

5 1.182.000 inscrits en 1971, 5.812.000 en 1991 dans les bibliothèques municipales.

Les bibliothèques aujourd'hui

Aujourd'hui, on compte environ 3.400 bibliothèques municipales en France, qui emploient plus de 22.000 personnes, dans des bâtiments comptant 2,4 millions de m²⁶.

Le retard avec lequel s'est déroulée en France cette phase de développement fait que, paradoxalement, c'est un ensemble d'établissements modernes qui est aujourd'hui proposé à la population. Les bâtiments ont, dans la plupart des villes, été mis à niveau (les surfaces ont doublé depuis 1990) ; des architectes de renom ont conçu des réalisations de grande qualité (Norman Foster à Nîmes, Mario Botta à Villeurbanne, Paul Chemetov à Montpellier, Pierre Riboulet à Limoges, Christian de Portzamparc à Rennes, etc.). La mise à niveau a concerné aussi les services offerts : sections pour les bébés, prêt de disques, prêt de films, accès à Internet, accès aux ressources numériques. Il faut sans doute souligner une spécificité de ces bibliothèques françaises : l'importance accordée à l'action culturelle, expositions, venue d'auteurs, conférences, débats, concerts, projection de films, etc.

Cette nouvelle génération de bibliothèques a souvent pris le nom de « médiathèque » - ce changement de nom était une façon de manifester clairement l'écart entre ces services modernes, modernisés, et la bibliothèque traditionnelle que connaissaient les Français (ou que croyaient connaître les Français, qui ne les fréquentaient d'ailleurs pas). Le nombre des inscrits a été multiplié par 7 en 30 ans et atteint aujourd'hui 7 millions dont 35 % d'enfants. Ce sont surtout des jeunes qui fréquentent les bibliothèques – les moins de 25 ans représentent la majorité des usagers. Comme partout, les usages changent. Le nombre des inscrits stagne mais la fréquentation augmente, la demande d'accès aux ressources documentaires croît, en particulier pour les ressources numériques, le travail sur place est devenu une activité très importante, la fréquentation juste pour le plaisir d'être là, sans utiliser les collections, s'accroît.

Les collections sont nombreuses et variées. Les livres continuent à représenter à la fois le stock de documents (93 millions) et le nombre d'emprunts les plus importants, la musique (les CD, dont les emprunts baissent), le cinéma (les DVD, qui résistent mieux), la presse, sont globalement à un bon niveau.

Si l'accès aux ressources numériques en ligne s'est généralisé, très peu de bibliothèques municipales proposent des ressources numériques locales, produites par elles-mêmes. La numérisation des collections anciennes a commencé, lentement, et porte surtout sur les « trésors » des bibliothèques, les documents les plus précieux ou les plus spectaculaires – la seule numérisation de masse concerne la Bibliothèque municipale de Lyon qui a confié, en 2008, à Google le soin de numériser 500.000 documents anciens. Car il faut rappeler aussi qu'une des spécificités des bibliothèques municipales françaises est de conserver des fonds patrimoniaux importants : plus de 4 millions de documents ont été confisqués lors de la Révolution française à des collections privées (les nobles émigrés, l'Église, les sociétés savantes) et se trouvent aujourd'hui dispersés dans plus de 300 bibliothèques publiques, petites ou grandes.

Les limites du développement

Depuis la fin des années 1990, le mouvement de développement s'est ralenti. Surtout, la fréquentation a cessé d'augmenter, puis a stagné, puis a commencé à baisser. Comme dans beaucoup de pays !

On en connaît les raisons principales. D'une part, le rapport à la culture a changé : la culture « légitime » a aujourd'hui mauvaise presse, elle est ignorée, voire moquée. D'autre

⁶ Observatoire de la lecture publique (Ministère de la Culture). <http://www.observatoirelecturepublique.fr/observatoire_de_la_lecture_publique_web/FR/Accueil.awp>.

part (ou, conjointement), le statut du livre a changé : lire était un signe de distinction, c'est devenu une activité en déclin, pratiquée majoritairement par les femmes et les générations les moins jeunes, une activité démodée, un peu snob et qui ne correspond plus du tout aux standards des activités culturelles des jeunes d'aujourd'hui (partager, échanger, apprécier ensemble, être au milieu d'un groupe - alors que la lecture isole).

Enfin, et surtout, Internet a changé les pratiques culturelles : une offre abondante et inorganisée où on doit trouver son chemin, des pratiques d'accès exigeantes (de chez soi, à toute heure, tout de suite), la lecture fragmentaire, l'éthique de la gratuité, la médiation par les pairs, les communautés de goûts qui se développent au détriment des médiateurs traditionnels. Dématérialisation et désintermédiation, en particulier, changent le rôle de la bibliothèque.

La situation est aujourd'hui plutôt paradoxale : alors que l'offre de bibliothèques n'a jamais été aussi importante, moderne, accueillante, la demande de bibliothèque diminue.

Est-ce que l'on se serait trompé ?

Ou bien, connaîtrait-on aujourd'hui une fin de cycle, la fin du modèle de médiathèque ? L'environnement politique, culturel, technique a radicalement changé. Avec le numérique, on voit revenir la question de l'utilité des bibliothèques. 9 étudiants sur 10 commencent une recherche en interrogeant Google. Le web a fait basculer l'information dans une ère d'abondance, voire de surabondance. La musique, les films, la presse, bientôt les livres, font partie d'une « culture de l'écran » (Olivier Donnat) qui concurrence victorieusement notre ancienne culture livresque.

Pour les politiques publiques, cette transformation est d'importance : elle joue sur les représentations que peuvent avoir les décideurs et les hommes publics : puisqu'on a accès à tout sur internet pourquoi encore investir dans les bibliothèques ? Renaud Donnedieu de Vabres, alors ministre de la Culture : « Avec Internet ce n'est plus la peine d'aller à la bibliothèque » (sur la chaîne France 2, 03-03-2006). Ou le philosophe Michel Serres : « Je ne mets plus les pieds à la bibliothèque » (*Libération*, 03-09-2011).

L'image, la légitimité de la bibliothèque sont à reconstruire.

Bibliothèques et bibliothécaires

Environ 30.000 personnes travaillent dans les bibliothèques françaises, plus des deux-tiers d'entre elles en bibliothèque municipale. Ce groupe est socialement et culturellement homogène, portant (globalement) les mêmes valeurs de partage du savoir, une même proximité avec la culture humaniste, une même curiosité pour les évolutions techniques, un même attachement au service public et à la dignité de servir une communauté, un même engagement dans l'exercice du métier. La certitude tranquille d'être utile, la conviction que les bibliothèques jouent un rôle important dans la société.

Dans le même temps, la profession est traversée de doutes et d'interrogations. Le système administratif qui gère l'entrée dans le métier (les concours), les formations et les carrières est plutôt problématique. La sélection des cadres, par des concours très exigeants, a pris un caractère de plus en plus malthusien. L'organisation des emplois publics est devenue un empilement surréaliste et incompréhensible (même pour les Français !) de grades, catégories et cadres d'emploi, rendant la promotion interne et la mobilité plus difficiles qu'auparavant. La formation professionnelle est éclatée entre de multiples acteurs, les universités, l'Enssib, les centres régionaux de formation, l'ABF (Association des bibliothécaires de France), le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale)... , et cette offre est difficilement lisible.

Autre handicap, le monde associatif est atomisé : outre l'ABF, grande association œcuménique, il existe une association pour les directeurs des bibliothèques des grandes villes (ADBGV - Association des directeurs des bibliothèques), une association pour les direc-

teurs des BDP (ADBDP – Association des directeurs des bibliothèques des grandes villes), une association pour les bibliothécaires musicaux (ACIM – Association de coopération des professionnels de l'information musicale), une association pour le développement du numérique en bibliothèque (ADDNB – Association pour le développement des documents numériques en bibliothèques), une association des bibliothécaires chargés du patrimoine (Bibliopat), etc., alors même que l'ABF ne recrute presque plus que dans la lecture publique, et est boudée par les bibliothécaires de la Bibliothèque nationale ou des universités. Ces associations sont aujourd'hui plus d'une dizaine, et si peu audibles qu'un effort de réunification (au sein d'une inter-association ⁷) s'est amorcé pour défendre les positions des bibliothécaires et l'intérêt des bibliothèques dans les grands débats publics, en particulier autour des questions de numérisation et d'accès à l'information.

Enfin, autre faiblesse, le « métier de bibliothécaire » reste mystérieux pour le grand public (que diable fait-on dans ce métier ?) et concurrencé : avec l'irruption du numérique, tout le monde produit, diffuse, archive des documents ; avec la montée en puissance du management, tout administratif est supposé pouvoir gérer une bibliothèque ; avec l'accent mis sur l'accueil, les métiers de la médiation y trouvent leur place. Les frontières du métier sont floues. « Quelle est la spécificité du métier ? », voilà une question toujours non résolue.

Travailler ensemble ?

Les milliers de bibliothèques municipales sont liées par un même objectif (le partage du savoir et de la culture), des mêmes valeurs, des compétences comparables, les mêmes outils, une même façon de travailler – peu ou prou. Mais elles ne sont pas organisées en réseau : chacune est indépendante, ne relevant que de sa commune et nullement d'une organisation nationale. Chaque ville décide de ses priorités (les enfants, le patrimoine, le site web, une belle architecture, des événements,...) et des moyens qu'elle alloue à sa bibliothèque.

Pourtant, le besoin de travailler ensemble est réel. Les associations professionnelles, les revues professionnelles, permettent des échanges d'informations, la mise en commun de bonnes pratiques, mais pas la mutualisation de ressources ou le montage de projets partagés.

Quelques programmes, cependant, existent. Par exemple, la Bibliothèque nationale soutient des acquisitions ou des projets de numérisation sur des thèmes d'excellence, grâce à son réseau de « pôles associés » - ainsi, la francophonie à la bibliothèque de Limoges, l'histoire du livre à la bibliothèque de Lyon ou l'océanographie à la bibliothèque de Brest.

De son côté, la BPI (Bibliothèque Publique d'Information) anime un réseau de coopération au bénéfice des bibliothèques publiques, sur des programmes d'action (les personnes handicapées, par exemple), pour des achats groupés de ressources numériques (CAREL – Consortium pour l'acquisition des ressources électroniques en ligne) ou comme pilote d'un réseau de services de références à distance qui regroupe une vingtaine de bibliothèques (BiblioSésame).

L'Ensib, école nationale qui forme les cadres des bibliothèques, offre sur son site une série de ressources et services pour la communauté professionnelle : une veille sur l'actualité, une bourse aux emplois, un service de questions-réponses spécialisé, une importante bibliothèque numérique, l'agenda des manifestations professionnelles, etc. L'ensib pilote, avec les acteurs de la formation continue, un site collectif qui annonce les stages des partenaires (bibdoc ⁸).

⁷ Interassociation Archives Bibliothèques Documentation, <<http://www.iabd.fr/>>.

⁸ <<http://www.formations-bibdoc.fr/>>.

Dans les régions, des agences régionales du livre rassemblent pour des projets communs auteurs, éditeurs, libraires et bibliothécaires : valorisation de la production, salons du livre, catalogues collectifs, conservation partagée, expositions virtuelles, résidences d'écrivains, etc.

Ces différents programmes sont utiles mais ne sont pas une solution suffisante, satisfaisante, au besoin de mutualiser, partager, travailler ensemble. C'est un des grands handicaps des bibliothèques municipales françaises.

De l'utilité de la bibliothèque

Quelle est, aujourd'hui, l'utilité de la bibliothèque : autre grand débat qui traverse les bibliothèques municipales, qui cherchent à clarifier leurs missions.

Au cœur des politiques éducatives et des politiques culturelles, les bibliothèques jouent un rôle de mise à disposition de collections et de ressources, de médiation, d'accompagnement, de conseil... Elles poursuivent encore leur traditionnelle mission encyclopédique, mais portent aujourd'hui plus d'attention à la diversité des collections (en niveau, en thème, en légitimité culturelle).

S'adressant à des communautés entières, elles ont en charge l'accueil de tous, quels que soient les statuts, les attentes, les besoins, les compétences et les curiosités. Elles doivent donc être accessibles aussi (sur place ou à distance) aux malades, aux handicapés, aux étrangers... Les « politiques de publics » créent les conditions de cet accueil, en termes de tarification, d'horaires, de services et accueils spécifiques.

Les bibliothèques, de façon moins explicite, se voient aussi confier un « rôle social ». Social au sens de lieu public, où l'on se retrouve, où l'on vient passer du temps au milieu des autres, boire un café, écouter une conférence : un lieu de sociabilité. Mais social aussi au sens d'action sociale : l'aide aux devoirs, un endroit gratuit où les jeunes des quartiers défavorisés peuvent trouver une alternative à la rue, des ressources pour la recherche d'emploi ou la préparation de concours, un établissement accueillant à tous.

Enfin, après le culturel, l'éducatif, le social, un quatrième registre est concerné : le rôle urbain. De par leur fréquentation (elles sont dans les communes l'établissement culturel le plus fréquenté), les bibliothèques sont des outils pour revivifier ou requalifier un quartier : leur implantation joue sur les flux de population et sont donc un élément dans les plans d'urbanisme. Parallèlement, la qualité architecturale des bâtiments traduit la volonté des décideurs d'en faire des signes dans la ville : certains bâtiments sont de véritables monuments (à Montpellier, Rennes, Reims...) et portent en partie l'image de la ville.

Reinventer la bibliothèque ?

Devant le mouvement de désaffection, les bibliothécaires français, comme leurs collègues, cherchent des alternatives à proposer. Les exemples étrangers nous séduisent : la volonté d'intégration dans leurs quartiers et la diversité de l'offre des Idea Stores, la beauté sobre des bibliothèques danoises, l'accueil chaleureux, coloré, efficace des bibliothèques de Delft ou Amsterdam... Le concept de « bibliothèque troisième lieu » est aujourd'hui très connu en France. Il semble pouvoir marier la qualité d'une offre culturelle et le moelleux du confort domestique, le public et le privé. Est-ce un leurre ? Et que deviennent les collections, les services, le travail de médiation, le rôle documentaire et culturel, dans ces lieux où l'on nous dit : « notre plus belle collection, c'est notre public » ? L'identité de la bibliothèque disparaîtrait-elle dans les profonds canapés ?

En France aussi, des idées nouvelles (ou renouvelées) sont adoptées. Des bibliothèques multi-fonctions⁹, le prêt illimité (vous empruntez autant d'ouvrages que vous voulez),

⁹ Couplées avec une école de musique, un office de tourisme, une crèche...

l'ouverture du dimanche qui commence à se répandre (mais est encore très minoritaire !), une inventivité remarquable (des animations en pagaille, 400 par an, à la médiathèque de Lomme ! et des « opéra bus » et des dépôts éphémères dans la ville¹⁰), des cafétérias, des salons de lecture... Mais aussi des biblio-plages, en Normandie, un potager biologique à Grenoble ou un biblio-bato à Bordeaux ! Et aussi le prêt d'ordinateurs portables ou de tablettes, le prêt de lunettes ou de paniers. Et aussi, une meilleure attention portée à l'accueil du public, au mobilier destiné à l'accueil, aux postures et compétences des personnes qui s'y consacrent. Et aussi des écrivains en résidence, des festivals du livre, des débats, des lectures : la culture avec les créateurs, en chair et en os ! Et aussi des services à distance, « Ask a Librarian », des dossiers en ligne, la production de contenus¹¹. Et, bien sûr, des bibliothèques numériques, des blogs, des forums, les bibliothèques sur Facebook...

Dans cette tension entre le manque d'appétit d'une population fascinée par le numérique et une offre culturelle encore assez traditionnelle, la bibliothèque ne manque pas d'atouts : une fréquentation importante, des bâtiments attractifs, un virage numérique pris rapidement, l'évolution de l'offre vers l'accueil et la médiation, l'accent mis sur la société de la connaissance et les biens immatériels, le souci de l'accès public au savoir et à la culture...

Il n'est donc pas étonnant que les débats qui agitent aujourd'hui le monde des bibliothécaires français portent principalement sur la place de la bibliothèque dans la société, son rôle politique¹², et sur sa communication. La bibliothèque est utile, nécessaire. Comment le faire mieux savoir ?

Espérons que le congrès de l'IFLA qui se tiendra à Lyon en 2014 contribue, selon la formule pertinente de Claudia Lux, à inscrire les *Libraries on the agenda* !

10 Mario Alonso – Jean-Luc du Val – Emmanuelle Kalfa, *Une Odyssée sans complexe*, «Bulletin des bibliothèques de France», 2012, n° 2. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-02-0023-006>.

11 Par exemple, à la bibliothèque de Lyon, le guichet du savoir, <<http://www.guichetdusavoir.org/>>, ou Points d'actu, <http://www.pointsdactu.org/>

12 En 2011, le congrès de l'Association des bibliothécaires de France avait pour thème « Les bibliothèques au défi de la communication », en 2012 « La bibliothèque est une affaire publique ».